

Abattu, mais pas hors-jeu...



1. L'événement

Un incendie a dévasté les locaux professionnels de l'assuré, notamment l'entrepôt et une annexe.



2. L'impact

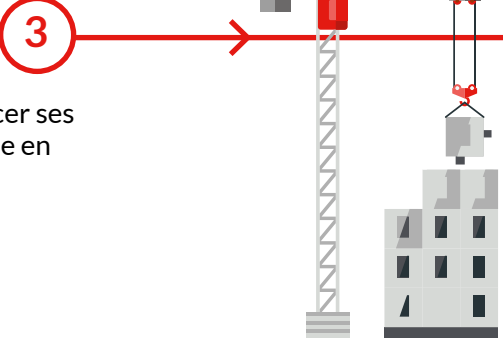
Suite à l'incendie, les locaux et le matériel étaient hors d'usage, entraînant un arrêt complet de la production. La perte d'exploitation était initialement estimée à 12 mois.



3. Le problème

Le défi de Chubb était d'aider le client à relancer ses activités et d'engager un programme de remise en état efficace.

Chubb a identifié rapidement le problème et a trouvé des locaux provisoires permettant au client de poursuivre sa production.



4. La solution

En faisant appel à une société spécialisée, Chubb a été en mesure d'identifier une solution de remise en état permettant de réduire l'interruption des activités à seulement 7 mois.

En gérant l'événement en mode projet, les spécialistes ont achevé les travaux de remise en état plus tôt que prévu.

5. Le résultat

En intervenant rapidement et en faisant appel à un spécialiste, l'interruption des activités du client a été limitée à seulement 30 jours, le temps de la mise en place d'une solution provisoire.

Les travaux ont également été achevés 5 mois avant la date prévue, permettant au client de reprendre plus rapidement le cours normal de ses activités. Le montant du sinistre a ainsi été limité à 2,6 millions d'euros pour les travaux de remise en état et à un mois de pertes d'exploitation.



Incendie dans un site de fabrication

Police déclenchée :

Dommage aux biens

La différence Chubb :

✓ Rapidité

Chubb a pu réduire à seulement 30 jours la durée de la perte d'exploitation.

✓ Recherche de solutions

Chubb savait que l'urgence consistait à trouver des locaux provisoires permettant de poursuivre la production.

✓ Compétences techniques

Grâce à son partenariat avec une entreprise spécialisée, Chubb a réduit le temps nécessaire à la remise en état des bâtiments.